

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **21 mai 2012**

Délibération n° 2012-2985

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet d'Institut européen de biologie systémique et médecine (EISBM) - Attribution d'une subvention à l'association Lyonbiopôle pour 2012**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : lundi 7 mai 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 22 mai 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrère, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérmian.

Absents excusés : MM. Darne J. (pouvoir à M. Crédoz), Calvel (pouvoir à M. Assi), Crimier (pouvoir à M. Barral), Charles (pouvoir à M. Buna), Colin (pouvoir à M. Abadie), Blein (pouvoir à Mme David M.), Vesco, Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), MM. Balme (pouvoir à M. Réale), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury, Genin (pouvoir à M. Plazzi), Havard (pouvoir à M. Buffet), Huguët (pouvoir à Mme Levy), Lambert (pouvoir à M. Chabrier), Mme Laval (pouvoir à M. Barret), MM. Le Bouhart, Léonard (pouvoir à M. Gignoux), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Llung).

Absents non excusés : Mmes Domenech Diana, Bocquet, MM. Chabert, Dumas, Giordano, Lelièvre.

Séance publique du 21 mai 2012**Délibération n° 2012-2985**

commission principale : développement économique

objet : **Projet d'Institut européen de biologie systémique et médecine (EISBM) - Attribution d'une subvention à l'association Lyonbiopôle pour 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 avril 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon a fait le choix, depuis une dizaine d'années, de positionner les sciences de la vie au cœur de sa stratégie de développement économique. La dynamique est à présent bien lancée, mobilise l'ensemble des partenaires institutionnels rhônalpins et rayonne chaque année plus largement auprès des acteurs académiques et industriels régionaux et internationaux.

Lyonbiopôle, pôle de compétitivité mondial de l'agglomération lyonnaise, représente l'atout principal de cette politique de développement économique. Labellisé en 2005, Lyonbiopôle est focalisé sur la lutte contre les maladies infectieuses, humaines et animales, et les cancers. C'est pour atteindre les objectifs fixés et assurer la gouvernance du pôle que l'association Lyonbiopôle a été créée en novembre 2005.

Pôle leader sur le domaine de la santé au niveau national, Lyonbiopôle accompagne des initiatives visant à structurer et développer l'environnement scientifique et économique du pôle. Dans le cadre de son contrat de performance 2009-2011, Lyonbiopôle a travaillé à l'élaboration d'un grand projet scientifique et technologique international fédérant les acteurs régionaux : l'Institut européen de biologie systémique et médecine (EISBM).

a) - Objectifs du projet d'Institut européen de biologie systémique et médecine

Thématique d'avenir, la biologie systémique est une approche interdisciplinaire qui croise les avancées de différentes sciences : génomique, physique, chimie, mathématiques, informatique, ingénierie, etc. Elle doit conduire à une meilleure compréhension des grandes maladies (infections, troubles neurologiques, cancers, etc.) pour améliorer les soins aux patients et contrôler les coûts de santé. En Europe, 200 M€ de financements ont ainsi été consacrés depuis 2001 à la biologie systémique dans le cadre des 2 derniers Programmes cadre de Recherche et Développement (PCRD 6 et PCRD 7).

Lyonbiopôle s'est intéressé à la biologie systémique dès 2008. Des responsables d'établissements d'enseignement supérieur, des hôpitaux, des collectivités territoriales et des entreprises de la Région Rhône-Alpes se sont regroupés autour de Lyonbiopôle pour soutenir la création, en Rhône-Alpes, d'un Institut européen de biologie systémique et médecine. Le projet consiste à mettre en place un institut de recherche rassemblant 150 chercheurs et ingénieurs dans un bâtiment de 5 000 mètres carrés à Lyon Gerland. L'institut fait partie du consortium international Systemoscope voué à la promotion et au développement de la biologie systémique, sur la base de partenariats public-privé. Le consortium s'appuie actuellement sur des implantations physiques aux Etats-Unis, en Chine et au Luxembourg. L'EISBM positionnera la Région Rhône-Alpes comme référent européen dans ce consortium international.

L'EISBM représente donc l'opportunité de faire de Lyon le point d'ancrage européen d'une initiative internationale, sur une thématique d'avenir fortement connectée aux enjeux des industriels du pôle. Lyonbiopôle accompagne le projet depuis 2009, et ce soutien a notamment déjà permis de concrétiser :

- l'implantation physique d'une première équipe de préfiguration de l'EISBM dans des locaux mis à disposition par l'Université Claude Bernard,
- le montage de projets européens impliquant des équipes publiques de Lyon et Grenoble, et des petites et moyennes entreprises (PME) régionales.

Les acteurs impliqués dans le projet d'EISBM sont aussi parties prenantes de l'une des plateformes de l'Institut de recherche technologique en infectiologie BioAster, labellisé dans le cadre du programme Investissements d'Avenir.

b) - Programme d'actions pour 2012 et plan de financement prévisionnel

Dans l'attente de la création d'une structure juridique ad hoc, Lyonbiopôle assure le portage du projet EISBM en 2012 sur les aspects suivants :

- création et développement de l'institut : la structuration de l'EISBM devra se poursuivre avec la création d'une fondation de coopération scientifique,
- levée de fonds afin d'obtenir les financements nécessaires au fonctionnement de l'EISBM,
- développement des partenariats scientifiques internationaux : outre le dépôt de nouveaux projets européens, l'EISBM renforcera ses collaborations internationales, notamment dans le cadre du consortium Systemoscope avec les instituts chinois, américain et luxembourgeois,
- déploiement d'outils de communication supports à la visibilité internationale, au rayonnement et à l'attractivité de l'institut : dans l'objectif de fédérer et rechercher des financements/partenariats et d'attirer les meilleurs scientifiques internationaux en son sein, l'EISBM développera des supports de communication (documents de présentation de projet, communiqués de presse, etc.).

Pour mettre en place ces actions, le budget prévisionnel de l'EISBM pour l'année 2012, d'un montant de 430 000 €, est présenté ci-dessous.

Dépenses 2012	Montant (en €)	Recettes 2012	Montant (en €)
création et financement de la fondation de coopération scientifique	70 000	Communauté urbaine de Lyon	75 000
Général manager	15 000	Région Rhône-Alpes	55 000
développement international	145 000	Etat	20 000
outils de communication	65 000	fondation FINOVI	50 000
infrastructures	135 000	Lyonbiopôle	28 000
		gala de charité/Mécénat	72 000
		Université Lyon 1	130 000
Total dépenses	430 000	Total recettes	430 000

L'activité de Lyonbiopôle relative au portage du projet EISBM sera notamment évaluée au regard des critères suivants :

- création juridique de la fondation de coopération scientifique,
- levée de fonds : 1 M€ minimum,
- établissement de partenariats stratégiques avec les membres du consortium,
- développement d'outils de communication.

Dans le cadre de sa politique de développement universitaire, il est proposé que la Communauté urbaine soutienne l'association Lyonbiopôle à hauteur de 75 000 € sur l'année 2012 pour le portage du projet EISBM. En effet, ce projet contribue à développer l'internationalisation de la recherche sur le campus Charles Mérieux, en lien avec le pôle de compétitivité Lyonbiopôle. Ce projet a été identifié comme l'un des enjeux du projet d'Initiatives d'Excellence coordonné par le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) au titre du programme Investissements d'Avenir ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 75 000 € au profit de l'association Lyonbiopôle dans le cadre du projet d'Institut européen de biologie systémique et médecine pour l'année 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Lyonbiopôle définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 mai 2012.